



Bulletin d'ARCH sur COVID-19 : PAAF rouvert temporairement

ARCH Disability Law Center a appris que le gouvernement a temporairement rouvert les bureaux du PAAF pour traiter un nombre limité de demandes. Elles doivent être transmises par télécopieur, avec toute la documentation nécessaire. Si vous avez déjà soumis une demande, il n'est pas nécessaire de l'envoyer à nouveau au PAAF via télécopieur. Mais si votre demande vous a été retournée, vous devez la renvoyer par télécopieur. Nous fournirons des mises à jour supplémentaires dès qu'elles seront disponibles. Les numéros de télécopieur sont :

Toronto : 416-327-8192

À l'extérieur de Toronto : 1-800-268-6021

Si vous avez des questions ou préoccupations, contactez ARCH à : <https://archdisabilitylaw.ca/contact/>